

## Lettre à Lucien Montagné 14-09-1931

**Auteur(s) : Rabearivelo, Jean-Joseph**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Description & analyse

Analyse

2 feuillets mss (photocopie) écrit recto verso et recto, signé J. Rabearivelo, daté (en tête) 14 septembre 31, sur papier en-tête *Capricorne*.

Éditeur(s) de la fiche Jar Luce, Xavier (07-02-2016)

### Informations générales

Langue Français

Cote

- C1.MO31b
- NUM CORR1 Montagné 140931

Nature du document Lettre

Collation 2 (f.)

Support Feuille

État général du document Bon

### Informations éditoriales

Destinataire Montagné, Lucien

### Présentation

Date [1931-09-14](#)

Genre Correspondance

Mentions légales

*Propriété intellectuelle et matérielle :*

Famille Rabearivelo

*Dépôt physique des originaux :*

Institut français, 14 avenue de l'Indépendance, Antananarivo Madagascar

*Demande de communication* : [brakotomanga@gmail.com](mailto:brakotomanga@gmail.com)

Éditeur de la fiche Claire Riffard, équipe francophone, Institut des textes et manuscrits modernes (CNRS-ENS) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Xavier Luce](#) Notice créée le 07/02/2016 Dernière modification le 01/09/2022

---



14 sept. 31

Monsieur le Gouverneur,

Voici les épreuves de l'Interview. J'y  
ai apporté quelques modifications d'or-  
dre intérieur... Soyez si dans l'en-  
semble, tout va bien et si nous pou-  
vons imprimer.

(Nous tirons d'ordinaire vers les  
10h).

Maintenant, une affaire fort grave,  
que j'aurais voulu vous raconter de vive voix  
— je suis venu hier à cet effet, mais vous  
n'étiez pas en ville.

Voici, un jeune commis de Domains, le  
sieur CROU Aïlo, est venu hier matin vers  
9h, au magasin de mon beau-père. Il  
m'a vu personnel et a joué jusque  
dans ma chambre à moi... e.-à.-d. à  
10<sup>h</sup> au moins de ce qu'il voulait.

Il me pose deux ou trois questions aux-  
quelles je réponds; puis, tout d'un coup,  
le voilà qui me tient des propos injurieux  
où le tu et le toi ne sont que de simples  
piments.

Je le regarde et, doucement, le rappelle  
à la correction. Cette observation le fâche;  
je m'étonne un instant et réponds de  
tue

tae

au tae.

Une vive altercation, dans ce ton, pendant  
environ 3 minutes. L'homme en vient aux mains.  
Je regarde autour de moi : des tabourets, des in-  
folios ...

Si je perds un instant la tête!

Je rappelle, une fois pour tous, mon homme  
à la correction : il me lâche, mais en me  
lançant : Crétin! Je lui dis : Hal é levé!

Il s'en va, mais en injuriant toujours.  
Moi, je finis en disant que je m'adresserai  
au chef direct de M. Couaül. Il dit d'en  
foutre.

Immédiatement, j'écris à M. Sandouly,  
Directeur de Domaine. J'informe offi-  
cieusement la Police et la Presse... Si  
aujourd'hui, et demain au plus tard, le  
chef direct de mon offenseur n'obtient  
pas de lui ou il ~~me demande~~ des excuses,  
au moins — j'<sup>m'envoie</sup> introduis une plainte ré-  
gulière devant le procureur.

Si, à son tour, le procureur fait : adp  
anim - bazaha, vite, comme les Ja-  
ponais : Harakéi : ce n'est pas la peine  
d'avoir travaillé comme je l'ai fait, pour  
finir par l'injure d'un Ilane-bec!

Il demeure entendu que mon offen-  
seur a inventé une autre version  
de la scène. Il en a déjà l'écho,  
puisqu'il a raconté à mon beau-frère  
que je n'avais pas répondu à ses questions,  
etc. et que c'est pourquoi, etc...  
c'est

f. 2

et est faux, et j'ai des témoins.  
Il n'y a du reste que ceci, qu'il me  
faut démontrer et dont il doit se dé-  
fendre :

Il y avait :

violation de domicile

et

voies de faits.

Cela est répréhensible, je crois — et  
je suis résolu à ne demander si on  
me refuse réparation morale.

Un service, Monsieur le Gouverneur,  
veuillez, je vous ~~en~~ serais infiniment re-  
comaisant, d'intervenir, en tant qu'ami per-  
sonnel et non comme Gouverneur, auprès  
de M. Sandorly. Un coup de téléphone  
y suffirait...

et moi, j'aurais l'honneur sauf, etc.

Respectueusement,  
humblement

Fraternel

Tél. 212 (Tribune)